

Edito: PREMIÈRE CONDAMNATION PÉNALE POUR LUBRIZOL !

Alors que la cour d'Appel de Paris doit rendre son verdict le 30 juin prochain sur la demande de nullité de la mise en examen de LUBRIZOL, le procureur de Rouen a confirmé à la presse que la société LUBRIZOL vient d'être condamnée par voie d'ordonnance pénale à 3 000 € d'amende pour ne pas avoir respecté les mesures de sécurité lors des opérations de dépollution. Au-delà du montant dérisoire pour la multinationale, propriété du milliardaire Warren BUFFET, c'est le choix du parquet d'éviter une audience pénale publique qui est particulièrement choquant. Alors que les victimes attendent, depuis 20 mois, des réponses sur les causes et conséquences de l'incendie nous aurions voulu que les dirigeants de LUBRIZOL s'expliquent, à cette occasion, sur les raisons du non-respect des mesures de protection lors de la dépollution du site !

Dans la période, le collectif unitaire LUBRIZOL continue son combat pour que les industriels arrêtent de jouer avec nos vies et s'efforce aussi d'unir tous ceux et toutes celles qui veulent que cela change. Dans les dernières semaines, nous avons pris contact avec d'autres collectifs confrontés à la pollution industrielle comme à St Nazaire ou encore Fos sur mer et essayons d'apporter notre expérience aux riverains de l'usine SEVESO PROTEC qui a brûlé le 13 mai dernier à Bezon (95) qui tentent de se fédérer pour mieux se faire entendre.

Nous avons bon espoir que le mois de septembre soit riche en initiatives pour faire avancer notre combat. En effet, deux initiatives importantes auront lieu : Manif le 21 Sept.2021 à l'occasion des 20 ans de l'explosion mortelle d'AZF à Toulouse, puis le 26 Sept.2021 pour les 2 ans de l'incendie de LUBRIZOL. Il est probable que d'autres actions sur le même thème aient lieu entre les deux.

D'ici quelques semaines, les murs de la ville devraient fleurir d'affiches annonçant la manif !

Gérald Le Corre

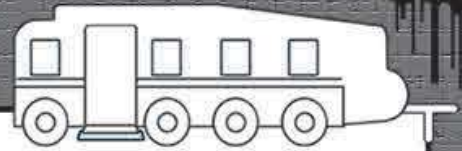


LES GENS DU VOYAGE

Une dizaine de familles habitent l'aire depuis plus de 10 ans voire 20 ans. Ces habitants n'avaient jamais rien revendiqué jusqu'à l'accident Lubrizol. Depuis, ils ont pris conscience de leur condition de vie, de la dangerosité de leur lieu d'habitation mais surtout de leur droit à avoir un habitat décent et adapté à leur mode de vie.

Ces familles ont monté une action collective. Le centre social a eu pour rôle de les soutenir et de les accompagner dans leurs actions en essayant d'apporter les ressources nécessaires leur permettant d'agir.

Faut-il une catastrophe pour voir à quel point une minorité d'êtres humains sont systématiquement relégués, non pas seulement aux périphéries des villes, mais aussi dans les strates les plus éloignées ou le droit à la dignité est absent. Muriel - Centre social relais accueil des gens du voyage



Du fait de leur proximité avec les sites incendiés et des conditions d'accueil proposées sur l'aire où ils se trouvent, les habitants sont tout particulièrement exposés aux conséquences terribles de cette catastrophe.

Ils ont vu et ressenti au plus près les explosions et les flammes à quelques centaines de mètres d'eux. Les vidéos qui ont été réalisées ce jour là sont à ce titre très parlantes.

Suies dans le nez au réveil, caravanes qui tremblent et troubles psychologiques intensifiés. Adultes et mineurs ont été touchés sans distinction par la crainte de mourir et ses répercussions.

Plusieurs procédures sont en cours pour faire acter par la justice la gravité de ce qu'ils ont vécu. En premier lieu, dès 2019, leurs plaintes ont été jointes à celles des autres particuliers afin qu'ils puissent participer à la procédure d'instruction en cours devant les Juges de Paris comme tout un chacun. Ils ont été entendus par la commission d'enquête de l'assemblée nationale. Ensuite, et depuis 2019, l'enjeu majeur est de faire expertiser leur troubles psychologiques, afin que ces conséquences soient enfin rendues opposables aux exploitants dont Lubrizol.

La Cour D'appel de Rouen examine en ce moment même cette question. Un médecin a d'ores et déjà retenu l'existence d'un syndrome de stress post-traumatique, ce qui est une première étape pour que leur état soit officiellement admis.



Enfin, nous travaillons activement à ce que l'aire d'accueil soit déplacée et nous serons très vigilants à ce que celle-ci offre des conditions de vie dignes. Grâce à notre persévérance, la Métropole a formulé récemment des propositions concrètes à mettre en œuvre dans un délai raisonnable. Elle s'est engagée à ce que les habitants soient consultés à chaque étape. Depuis 2019, c'est main dans la main avec les habitants que le cabinet fait face à deux géants : la métropole et Lubrizol.

Cela ne fait que commencer et nous irons jusqu'au bout!

TÉMOIGNAGES



Vanessa habite depuis 13 ans l'aire d'accueil de Petit Quevilly. Ce 26 septembre 2019, elle se réveille vers 3 heures du matin et observe l'incendie. Tous les habitants de l'aire sont éveillés et vivent la même inquiétude. Vers 5h40 du matin, ils assistent impuissants aux explosions du stock et décident de réveiller leurs enfants. Démunis et angoissés, ils appellent les pompiers puis tentent de s'informer auprès des policiers présents sur place. La circulation a été fermée.

« Je ne sais pas comment je n'ai pas fait d'arrêt cardiaque ce jour là. Tout à coup, il y a eu des explosions pires que du tonnerre! La caravane vibrerait tellement que le téléphone posé sur l'étagère est tombé par terre. Nous avions le visage, le nez et la gorge qui brûlaient et mal au ventre. Mon fils a vomi à plusieurs reprises. Le soir de l'incendie, les caravanes sentaient le brûlé. C'était irrespirable. Ma fille a demandé aux pompiers si elle allait mourir de suffocation dans la soirée. Nous avons senti Lubrizol pendant plus de 6 mois. Je me doute bien qu'on va avoir des répercussions sur notre santé ».

« J'ai été tellement traumatisée par tout cela. que j'ai porté plainte »

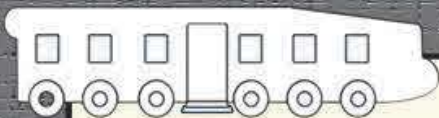
Johnny se souvient bien de cette journée du 26 septembre 2019. Sa caravane garde encore aujourd'hui les stigmates de la catastrophe.

« Ce jour là, quand je me mouchois, le mouchoir était noir. Ma caravane était recouverte de suies, il y en avait même dans les jointures des fenêtres. C'est ma sœur qui a lavé la caravane. Ça sentait mauvais pendant des mois. »

Depuis, il a quitté l'aire de Bois Guillaume, et s'est installé sur l'aire d'accueil de Sotteville-les-Rouen.



Johnny a porté plainte et s'est porté partie civile.



DÈS LE DÉBUT, LE COLLECTIF LUBRIZOL A SOUTENU LA CAUSE DES GENS DU VOYAGE, PREMIÈRES VICTIMES DE LA CATASTROPHE LUBRIZOL DU 26 SEPT. 2019



Audition à la mission d'information de l'assemblée nationale le 12 Dec 2019.
Julia Massardier Avocate, Sebastien Duval fondateur de l'ASL, Simon de Carvalho Président de l'ASL, trois représentantes des gens du voyage, William Acker Juriste et guillaume Blavette de France Nature Environnement.



Juriste et auteur du livre (Où sont les « gens du voyages »), **William Acker** a réalisé un énorme travail de recensement d'aires d'accueil allouées aux gens du voyage.

LE CONSTAT EST AMER : Ces aires sont soit situées à proximité d'usines Seveso, soit proches des déchetteries...



PÊTROLETTE
petrolette76@protonmail.com

COLLECTIF UNITAIRE LUBRIZOL
verite.justice.lubrizol@protonmail.com

VOS TEMOIGNAGES
verite.justice.lubrizol@protonmail.com

Ce numéro a été réalisé par Gérald Le Corre, Julia Massardier, Simon de Carvalho et Ludovic lepage